

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **10 FEV, 2020**
conférant l'honorariat à d'anciens membres
de Conseils de Prud'hommes

NOR : JUSB2003528A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article D.1442-26 du Code du travail,

Arrête :

Article 1er

L'Honorariat est conféré à,

- au titre de l'année 2019 :

Cour d'appel d'ANGERS

M. AVERTY Christian, Roger, Daniel, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. BODIN Jacques, Bernard, Nicolas, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. DETRAIT Laurent, Stéphane, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. GERAUD Lucien, Eugène, Marie, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. LEGROUX Philippe, Paul, André, ancien président du conseil de prud'hommes du Mans.

Mme LETHIELLEUX Monique, Yvonne, Louissette, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. MAISONNEUVE Gérard, Yves, ancien membre du conseil de prud'hommes du Mans.

M. WINOCQ Pierre-Marc, Patrick, Hervé, ancien président du conseil de prud'hommes du Mans.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Ministère de la Justice et par voie d'affichage dans les juridictions.

Fait le **10 FEV. 2020**

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
Le directeur des services judiciaires
Peimane GHALEH-MARZBAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.